|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| itu_logo | **Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-16)Hammamet, 25 octobre - 3 novembre 2016** | CCITT/ITU-T 60th Anniversary logo |
|  |  |
|  |  |
| **SÉANCE PLÉNIÈRE** | **Addendum 1 auDocument 51-F** |
|  | **3 octobre 2016** |
|  | **Original: anglais** |
|  |
| Canada |
| proposition de suppression de la Résolution 77 – Travaux de normalisation au sein du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT sur les réseaux pilotés par logiciel |
|  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résumé:** | Conformément aux lignes directrices du Directeur du TSB visant à réduire le nombre et la longueur des Résolutions de l'AMNT (Document TD532 du GCNT), en particulier les lignes directrices selon lesquelles les Résolutions portant sur des travaux achevés devraient être supprimées, le Canada estime que la Résolution 77 ne sera pas nécessaire pour la prochaine période d'études et qu'elle devrait donc être supprimée. Les travaux concernant les réseaux pilotés par logiciel (SDN) se poursuivront dans différentes commissions d'études de l'UIT-T et continueront d'être coordonnés par l'intermédiaire de l'Activité conjointe de coordination (JCA) et des activités de liaison. |

Analyse

Après que l'AMNT-12 a adopté la Résolution 77, les activités liées aux réseaux SDN ont pris une place importante à l'UIT-T. Le GCNT a nommé comme commission d'études directrice pour les réseaux SDN la CE 13, laquelle étudie un certain nombre de Questions portant sur ce sujet. La CE 15 a progressé dans ses travaux et élaboré deux Recommandations concernant les aspects transport des réseaux SDN. En outre, le GCNT a créé une JCA sur les réseaux SDN, qui fait maintenant rapport à la CE 13 afin de coordonner les activités liées aux réseaux SDN dans les autres commissions d'études de l'UIT-T et d'autres organisations de normalisation. La JCA-SDN a élaboré une feuille de route relative aux normes sur les réseaux SDN et tient à jour un portail sur les réseaux SDN. Ce portail contient la liste des nombreux ateliers et réunions qui se sont tenus conformément aux instructions formulées dans la Résolution 77. Il est maintenant établi que les activités liées aux réseaux SDN se poursuivront dans les CE 13 et 15 et d'autres commissions d'études continueront d'être coordonnées par l'intermédiaire de la JCA et des activités de liaison.

Aux termes du *décide* de la Résolution 77, la Commission d'études 13 a été chargée de mettre en place les structures nécessaires en son sein, en vue d'intensifier et d'accélérer les travaux sur l'architecture et les exigences relatives aux réseaux SDN. Avec l'inclusion de la Question 14/13 (Réseaux pilotés par logiciel et réseaux futurs prenant en compte les services) dans le programme de travail de la Commission d'études 13, les actions indiquées dans la Résolution 77 ont été menées à bien. Par conséquent, conformément aux lignes directrices selon lesquelles les Résolutions portant sur des travaux achevés devraient être supprimées, la Résolution sur les réseaux SDN ne sera pas nécessaire pour la prochaine période d'études.

Proposition

La Résolution 77 devrait être supprimée.

SUP CAN/51A1/1

RÉSOLUTION 77 (Dubaï, 2012)

Travaux de normalisation au sein du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT sur les réseaux pilotés par logiciel

(Dubaï, 2012)

L'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (Dubaï, 2012),

**Motifs:** Voir l'analyse et la proposition ci-avant – Addendum 1 au Document 51.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_